

Peregrine Falcons

A Landowner's Guide to Conservation for Eastern Canada

Masters of the Sky, Peregrine Falcons are a symbol of power and pride the world 'round. Many admire the speed and agility of the Peregrine, whose in-flight dives can reach an impressive speed of over 250 km/h.

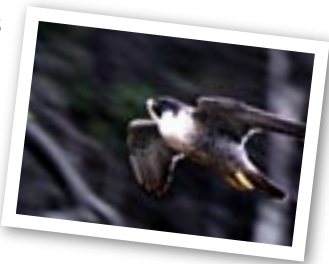
For centuries Eastern Canada has been home to these powerful, graceful birds, although their presence has been anything but constant.

Landowners can help ensure the continued recovery of the noble Peregrine. The Nature Trust of New Brunswick has prepared this brochure to assist. Please read on.

Nature Trust of New Brunswick's Minister's Face Nature Preserve. Peregrine Falcon Nesting Site.

A Brush with Extinction

Hunting by humans and collection of eggs for falconry caused the Peregrine Falcon's initial decline. Then, the introduction of synthetic pesticides, namely DDT, saw the falcon eliminated from much of Canada and the eastern seaboard by the 1950s. Although a Peregrine Falcon population has been re-established in eastern Canada through a re-introduction program, their future survival is not certain. We must continue to provide habitat and avoid disturbing nesting falcons for them to thrive.



Current Threats to Peregrine Falcons



Peregrine Falcons nest on cliff ledges or tall structures where they are safe from predators. Cliff nesting falcons also require a nest site sheltered from human activity, as they are generally sensitive to human disturbance. Threats to the recovery of the Peregrine Falcon include the following:

Disturbance from hikers, rock climbers and photographers

Forest cutting

Construction of buildings, residential development, and roads

Even before eggs are laid, falcons may abandon their nest if disturbed by people – they may not re-nest until the following season. If the parents are scared off the nest by human activity the eggs may become cold and fail to hatch. After the chicks have hatched, they may fall to their deaths if frightened by human visitors.



Landowners Can Help

1. Protect Peregrine Falcon nesting sites

Ensure nesting sites are not disturbed during nesting season (mid-March to mid-August).

Avoid hiking trails and climbing routes within 800m (1/2 mile) of nesting sites, and restrict heavy construction within a 3 km (2 mile) radius of sites during nesting season.

Maintain large, tall living and dead trees within a 3 km radius of nest sites; Peregrine Falcons need these as perches.

Where possible, maintain a buffer of forested land along the top of cliff nest sites of at least several hundred metres.

Consider formal conservation of your property; contact a land trust organization near you (see contact information at end of brochure).

2. Beware of chemical use in vicinity of nest sites

Some pesticides and herbicides can cause reproductive failure in Peregrines and other birds of prey. As a precautionary measure and for your own protection as well, consider non-toxic alternatives to pesticides and herbicides.

3. Familiarize yourself with the Peregrine: its features, behaviours, and habitat

If you can accurately identify Peregrine Falcons and are familiar with their normal behaviours, you can help monitor their recovery and bring attention to any problems.

Falcon Fact

The Peregrine Falcon is a protected species. It is listed as Threatened under the Federal *Species at Risk Act*, and is listed as Endangered by many of the eastern provinces. As such, the Peregrine is legally protected.



Want to learn more about the Peregrine Falcon?

Contact your local Department of Natural Resources office.

Want to learn more about options for private land conservation? Contact the Nature Trust of New Brunswick at the address below.

The Nature Trust of New Brunswick is a non-profit, non-government land trust dedicated to conserving New Brunswick's outstanding natural landscapes. We work with private landowners to promote land conservation, and manage numerous nature preserves around the province for the benefit of nature and the people of New Brunswick. The Nature Trust offers landowners a variety of options to conserve land – contact us to learn more.

You can reach us at 506-457-2398 or by email at ntnb@nbnet.nb.ca. Visit our website: www.naturetrust.nb.ca. P.O. Box 603 Sta. A Fredericton, NB E3B 5A6

Support conservation – Join the Nature Trust



This brochure was created with the support of: The Government of Canada, Habitat Stewardship Program for Species at Risk and the Quebec-Labrador Foundation

Canada

Photo credits in order of appearance: (1) © www.PhotosCanada.com, Bill McComish; (2) C. Rayworth; (3) photo donor; (4) Janet Oswald; (5) photo donor; (6) Janet Oswald; (7) © Her Majesty the Queen in Right of Canada, Héliène Gaulin.

Faucons pèlerins

Un guide de conservation pour les propriétaires de terrains

Les Faucons pèlerins dans l'Est du Canada

À travers le monde, les Faucons pèlerins sont maîtres du ciel et depuis longtemps ont été un symbole de puissance et de fierté. Plusieurs admirent la vitesse et l'agilité de ce faucon, dont les piqués impressionnants peuvent atteindre plus de 250 km/h.

L'Est du Canada accueille ces oiseaux gracieux et puissants depuis longtemps, bien que leur présence ne fut guère constante.

Minister's Face, conservé par la FPSNNB; un site de nidification de faucons pèlerins.

Frôler l'extinction

La chasse par les humains et la collection des œufs pour la fauconnerie ont causé le déclin initial des Faucons pèlerins. Ensuite, l'utilisation des pesticides synthétiques, surtout le DDT, a éliminé le Faucon pèlerin d'une bonne partie du Canada et de la Côte Est durant les années 1950. Grâce à des initiatives de réintroduction, une population de Faucons pèlerins a été réétablie dans l'Est du Canada ; cependant, leur survie future n'est pas assurée. Afin d'assurer le rétablissement de ces faucons, il nous faut conserver l'habitat du Faucon pèlerin et éviter de perturber leurs sites de nidification.



Menaces actuelles aux Faucons pèlerins



Les Faucons pèlerins font leurs nids sur les falaises ou sur les structures élevées à une distance sécuritaire des prédateurs. Ils ont également besoin d'un site de nidification qui est abrité de l'activité humaine puisqu'ils sont généralement sensibles aux perturbations humaines. Voici quelques-unes des menaces majeures à la restauration du Faucon pèlerin:

Perturbation par des randonneurs pédestres, des grimpeurs et des photographes

Coupes des forêts

Construction (édifices, lotissements résidentiels, chemins).

Même avant la ponte des œufs les Faucons pèlerins peuvent abandonner leurs nids s'ils sont dérangés par les humains – Ils ne feront peut-être pas un autre nid jusqu'à l'année suivante. Si les parents sont effrayés hors de leurs nids après la ponte des œufs, les œufs peuvent se refroidir et n'arrivent pas à éclore. Une fois que les œufs sont éclos, les oisillons peuvent être effrayés hors du nid avant d'avoir appris à voler:



Les propriétaires de terrains peuvent prêter main forte

1. Protégez les sites de nidification du Faucon pèlerin

Si vous avez un site de nidification sur votre propriété, assurez-vous qu'il n'est pas perturbé durant la saison de nidification (de la mi-mars à la mi-août).

Fermez temporairement les sentiers de randonnées pédestres et les voies d'escalade en dedans de 800 m (1/2 mille) du site de nidification, et restreindre la construction lourde en dedans d'un rayon de 3 km (2 milles) du site durant la saison de nidification.

Gardez des arbres grands et hauts, vivants et morts, en dedans d'un rayon de 3 km du site de nidification ; les Faucons pèlerins utilisent ceux-ci pendant qu'ils chassent.

Gardez une zone tampon de terres forestières d'au moins plusieurs centaines de mètres le long du haut des falaises utilisées pour leur nidification.

Veillez considérer une conservation formelle de votre propriété ; communiquez avec une organisation de fiducie foncière près de chez-vous (veuillez consulter l'information personne-ressource à la fin de la brochure).

2. Évitez l'utilisation de produits chimiques dans les environs des sites de nidification

Certains pesticides et herbicides peuvent causer l'échec de la reproduction chez les Faucons pèlerins et autres oiseaux rapaces. En tant que mesure de précaution, veuillez considérer des alternatives non toxiques aux pesticides et herbicides chimiques.

3. Familiarisez-vous avec le Faucon pèlerin ses caractéristiques, ses comportements et son habitat.

Si vous pouvez identifier correctement le Faucon pèlerin et que vous êtes familiers avec ses comportements normaux, vous pouvez aider à surveiller son rétablissement et sonner l'alarme l'attention quand vous constatez des problèmes.

Fait sur les faucons

Le Faucon pèlerin est une espèce protégée sur le plan provincial, national et international. Il est considéré soit en péril ou menacé d'extinction dans les provinces de l'Est et, en tant que tel, il est protégé par la loi contre le tir, la collection, le harcèlement et la destruction de son habitat.



Aimeriez-vous en savoir plus sur le Faucon pèlerin ?

Communiquez avec votre bureau local du Ministère des Ressources naturelles.

Aimeriez-vous en savoir plus sur les options de conservation des terres ? Communiquez avec la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick.

La Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick est une fiducie foncière non gouvernementale et à but non lucratif vouée à la conservation des paysages naturels exceptionnels du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons avec les propriétaires de terrains privés afin de promouvoir la conservation des terres et nous gérons de nombreuses réserves naturelles alentour de la province pour le bienfait de la nature et des gens du Nouveau-Brunswick. La Fondation pour la protection des sites naturels offre aux propriétaires de terrains une variété d'options de conservation des terres ; communiquez avec nous pour en savoir plus.

Vous pouvez nous rejoindre au 506-457-2398, ou par courriel au ntnb@nbnet.nb.ca
Visitez notre site Web : www.naturetrust.nb.ca
C.P. 603, Succ. A, Fredericton, N.-B. E3B 5A6

Supportez la conservation – Devenez membre de la Fondation



Cette brochure fut préparée avec l'appui du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril du gouvernement du Canada et Québec-Labrador Foundation

Canada

Photos: (1) ©www.PhotosCanada.com, Bill McComish; (2) C. Rayworth; (3) donateur de photo; (4) Janet Oswald; (5) donateur de photo; (6) Janet Oswald; (7) © Her Majesty the Queen in Right of Canada, Hélène Gaulin.